

INFORMATIONS

LE MARÉCHAL

va faire un séjour temporaire dans la région parisienne

Le Maréchal, qui a fait entrevoir lors de sa récente visite à Paris qu'il pourrait avoir l'occasion d'y revenir, s'est décidé à faire un séjour temporaire dans la région parisienne.

Le Maréchal se rapproche ainsi des populations les plus éprouvées par la guerre et auxquelles va toute sa sollicitude.

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Devant Sébastopol l'ennemi a attaqué hier encore avec d'importants effectifs, appuyés par un violent feu d'artillerie. Alors que dans le secteur sud, il a réussi à s'infiltrer après des combats acharnés, dans le secteur nord nos troupes ont dispersé toutes les colonnes attaquantes. Lors d'opérations défensives de fortes attaques d'avions de bataille et d'avions de combat ennemis, nos unités de chasse et d'avions de bataille, ainsi que la D.C.A. de la Luftwaffe, ont détruit 130 appareils soviétiques ; le lieutenant Lambert a remporté à lui seul quatorze victoires en combats aériens. La neuvième division de D.C.A., sous le commandement du général Pickert, s'est à nouveau particulièrement distinguée, lors des deux combats défensifs en Crimée. Elle a pu annoncer hier son 1400^e avion abattu.

A l'est du Sereth roumain, des grenadiers blindés ont conquis, au cours d'une lutte sévère, une position dominante ; 15 chars ennemis et 41 canons ont été détruits ; de nombreux prisonniers ont été faits.

Entre le Prout et la Moldau, la bataille défensive, qui avait commencé le 26 avril, connaît provisoirement une trêve. La percée tentée par les Bolcheviks, avec vingt divisions d'infanterie et plusieurs divisions blindées, a échoué devant la résistance tenace et opiniâtre des troupes allemandes et roumaines, commandées par le général d'infanterie Wiehler, et remarquablement soutenues, dans un esprit exemplaire de camaraderie, par des formations de la Luftwaffe et de l'aviation roumaine. L'ennemi, qui a laissé de très nombreux morts, a perdu en outre 386 chars, 92 canons et 100 avions. Lors de ces combats, la division d'infanterie cuirassée « Grossdeutschland », commandée par le général von Manteuffel, s'est particulièrement distinguée.

Sur la tête de pont de Nettuno, l'adversaire a effectué des poussées locales qui ont été rejetées. Notre artillerie à longue portée a canonné efficacement des dépôts de carburant et de munitions de l'ennemi.

Au cours de la journée d'hier et la nuit dernière, des formations de bombardiers anglo-américains ont entrepris des attaques terroristes contre l'agglomération de Bucarest, où elles ont causé des dégâts et des pertes parmi la population. Les forces de défense aérienne allemandes et roumaines ont abattu 14 avions ennemis.

Par un ciel complètement couvert, de nombreux bombardiers américains ont effectué une attaque terroriste contre la capitale du Reich et plusieurs localités de l'Allemagne occidentale. Des dégâts à des immeubles d'habitation et à des installations culturelles, ainsi que des pertes en vies humaines, ont notamment été causés dans l'agglomération berlinoise.

La nuit dernière, des avions britanniques isolés ont lancé des bombes dans la région de Cologne et de Düsseldorf. Lors de ces attaques, ainsi qu'au-dessus des territoires occupés de l'Ouest, les forces de défense aérienne ont abattu 26 avions ennemis, dont 17 bombardiers quadrimoteurs.

L'HÉROÏSME DES CHEMINOTS

Les magnifiques citations de six d'entre eux

Le « Journal Officiel » vient de publier les magnifiques citations de six cheminots : Dufrenoy, Prédhomme, Jégo, Lerousseau, Maison, Petitru, qui viennent d'être nommés, les quatre derniers à titre posthume, au grade de chevalier de la Légion d'honneur pour l'héroïsme dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions.

M. Dufrenoy, sous-chef de dépôt, la jambe sectionnée, le 13 novembre 1943, par un obus d'avion, a continué à régler des questions professionnelles pendant qu'il recevait les premiers soins et, à peine opéré, a tenu à entretenir son remplaçant des problèmes urgents de son service.

M. Prédhomme, mécanicien de route, dont la machine avait été mitraillée le 1^{er} août 1942, réussissait, par une manœuvre particulièrement dangereuse, et alors qu'il était brûlé aux mains, à arrêter son convoi en désaccouplant la conduite générale des freins entre le tender et le premier véhicule.

M. Jégo, contrôleur adjoint, grièvement blessé au ventre, à la main et au bras droits par un obus le 5 mars 1943, eut le courage d'attendre que le convoi soit sous la protection de signaux fixes avant de manœuvrer le robinet du frein. Il succombait à ses blessures six mois plus tard.

M. Maison, mécanicien de route, blessé mortellement sur sa machine lors d'une attaque aérienne le 9 avril 1943, eut le courage de fermer le régulateur et de serrer les freins pour arrêter son train parti à la dérive.

M. Petitru, également mécanicien de route, et mortellement blessé aussi le 29 juin 1943 par des projectiles d'avions, réussit, avant de succomber et malgré les projections de vapeur dans la cabine, à provoquer l'arrêt de son train.

Enfin, M. Lerousseau, machiniste

Chronique du Lot A propos du Tourisme

LA DÉFENSE PASSIVE dans le Lot

LA SITUATION A CAHORS

Comme nous avons essayé de le rapporter, le moyen le plus efficace — le seul efficace — de se protéger contre les effets du bombardement est de se mettre à l'abri des effets du souffle, en se plaçant là où il ne peut s'exercer, c'est-à-dire au-dessous du niveau du sol.

Quels sont à cet égard, avons-nous demandé à M. Maureille, les possibilités offertes à la population ?

— A Cahors, nous répond-il, on a établi un plan de mise à l'abri des habitants. Celui-ci ne comprend que des caves-abris, dont la solidité a été reconnue par les Services de la Défense passive. Presque toute la population agglomérée dispose de caves-abris. Dans chaque immeuble, des fiches indiquent aux habitants les lieux de refuge et, en principe, les caves-abris doivent être libres et ouvertes au public pendant les alertes.

— Ici, nous faisons remarquer que ces fiches ont été placées au début de la guerre et que depuis lors nombre d'entre elles sont effacées, déchirées, oubliées — en fait, inexistantes ! Avant pris note de cette observation, M. Maureille ajoute : — La partie de la population qui ne dispose pas de caves-abris a le plus grand intérêt à se protéger le mieux possible. Nous sommes mis dans l'impossibilité de construire rapidement des abris collectifs vu la pénurie de la main-d'œuvre et des matériaux nécessaires (bois, ciment, fer, etc.). Pour être pratiques, nous en sommes réduits à recommander aux intéressés de construire, chacun pour son compte, des abris familiaux.

A ceux qui ont un jardin, le plus simple est de faire une tranchée ouverte aussi loin que possible des immeubles. Une autre solution consiste à aménager un abri dans la cave de la maison, même si elle n'a pas été reconnue apte à servir par les Services de la Défense passive.

L'expérience prouve que l'immeuble en s'effondrant provoque un enchevêtrement de poutres et de planches qui forment protection et sauvegardent le plafond des caves. Si l'on peut, une excellente solution consiste à aménager dans la cave même un abri derrière des madriers inclinés contre les parois les plus solides.

En cas de blocage dans l'abri, le plus sûr moyen d'aider les sauveteurs est de guider leurs efforts en émettant à intervalles réguliers des signaux sonores. On recommande à cet effet de se munir de sifflets ou de trompes d'automobile. Un bon moyen consiste aussi à frapper sur un tonneau vide ou sur des canalisations qui traversent l'abri.

— Avant de vous parler des incendies et des moyens pratiques de les combattre, nous dit M. Maureille, je veux conclure cette partie de mon exposé en ajoutant que la Défense passive se tient à la disposition du public pour lui donner toutes indications utiles sur les meilleurs moyens de se mettre à l'abri. A Cahors, on peut s'adresser à M. Niel, ingénieur, téléphone 250, directeur urbain de la Défense passive, bureau à la Mairie. A Figeac, on peut s'adresser à M. Roger, greffier au Tribunal, directeur urbain, à la Mairie, téléphone.

En peu de mots...

● Le Secours National aura désormais dans les ventes aux enchères un droit de préemption sur le mobilier, les vêtements et les denrées alimentaires.

● M. Coutel, négociant à Maurs (Cantal), membre de la Milice française, a été assassiné à Massiac, où il était en mission.

● Cinq individus armés se sont introduits chez M. Lafont, forgeron, à Soudaine-Lavinadière (Corrèze). Après s'être fait servir à manger, ils ont, au moment de partir, abattu M. Lafont à coups de mitraillette devant sa famille.

● Deux distillateurs de Lanoges, MM. Nouailles, père et fils, ont été condamnés à six ans de prison et un million de francs d'amende pour avoir dissimulé, puis écoulé au marché noir d'importants stocks de spiritueux. La vente du fonds de commerce a été ordonnée.

● Un porte-parole de la Wilhelmstrasse a fait savoir que les gouvernements anglais et américains avaient adressé à la Turquie un ultimatum lui enjoignant de suspendre dans les quarante-huit heures les livraisons de chrome à l'Allemagne.

● L'Amirauté britannique a annoncé, jeudi, que le sous-marin britannique « Stonhenge » n'était pas rentré à sa base et considéré comme perdu.

Votre Hernie

sera parfaitement contenue « comme avec les mains » avec le plastron MYOPLASTIC, sans ressort, ni pelote. Essai par l'appliquateur-spécialiste KLÉBER, de LYON, de 9 à 16 h., à CAHORS, Hôtel du Midi, mercredi 17.

au métropolitain, grièvement blessé à son poste de conduite au cours du bombardement du 24 août 1943, eut le courage, au prix d'efforts surhumains, de faire parcourir une centaine de mètres à son véhicule pour le faire sortir de la zone dangereuse, puis de l'arrêter, évitant ainsi un accident très grave. Il mourut quelques instants après.

Le tourisme est considéré comme un des meilleurs éléments appelés à drainer vers notre pays, après la guerre, des devises étrangères propres à faciliter les échanges internationaux. L'Etat est donc intéressé à favoriser le tourisme et il semble que ses dirigeants prennent dans ce sens des dispositions inusitées dans le passé.

En effet, jusqu'à présent, les encouragements donnés par l'Etat au tourisme ont été surtout théoriques ; on a laissé à l'initiative privée le soin de pourvoir à tous les besoins. Pas de plan d'ensemble, pas de coordination et pas de matérielles subventions.

Nous lisons dans le numéro de « La Revue des deux Mondes » du 15 mars dernier, sous la signature de M. Francisco Amunátegui, un article plein d'enseignement qui montre le bel effort accompli par Primo de Rivera pour doter l'Espagne des éléments indispensables à la vie touristique du pays. On a dit : Pas de tourisme sans hôtels. L'Etat Espagnol l'a compris et il a construit des hôtels et des auberges là où le mouvement touristique l'exigeait ; ces établissements sont désignés : P.N.T. (c'est-à-dire Patronato Nacional de Turismo).

Nous demandons à l'éminent écrivain qu'est M. Francisco Amunátegui la permission de citer ici la description typique qu'il donne des hôtels du P.N.T. L'auteur se trouve dans la région de Catalogne, en Haut-Aragon, « Sur un plateau battu par les vents, à plus de mille mètres d'altitude, se dresse un manoir à l'architecture romaine, plus imposant encore dans cette immensité, dans ce silence et dans cette solitude, cependant que les phares de la voiture font revivre les vieilles pierres. A une courte distance, tapie dans l'ombre, nous découvrons péniblement l'auberge du P.N.T. »

« Il semble que ce soit une folie que de vouloir prétendre loger dans cette hôtellerie en apparence inhabité. C'est la nuit, c'est l'hiver, nous sommes dans le Haut-Aragon, les communications par route sont presque inexistantes. Qui recevrait des voyageurs à cette heure tardive ? Grosse erreur. Au bruit du moteur, la porte s'est ouverte ; un portier et une femme de chambre s'empressent, souhaitent la bienvenue et descendant déjà les bagages. »

« C'est un délicieux hôtel de campagne, tel qu'on en voit sur papier glacé, dans les revues de luxe ou aux stands des artistes décorateurs, avec d'épais tapis, des divans profonds, une bibliothèque, des lumières inattendues et une musique discrète fournie par la radio. Les chambres sont des miracles d'ingéniosité, qui tiennent du refuge de montagne, de la cabine de paquebot et du studio de cinéma. »

« Un quart d'heure après notre arrivée, nous étions déjà à table — seuls hôtes de l'établissement — mais le menu ne sentait pas du tout l'improvisé. »

« Ces hôtelleries, qui sont une création de Primo de Rivera, font honneur au tourisme espagnol. Réparties dans tout le pays, aux sites les plus pittoresques ou aux carrefours importants ou dans les villes célèbres, tantôt petites auberges confortables comme ici, à Menidaceli, tantôt installées dans quelque palais national désaffecté ou dans quelque maison caractéristique, elles ont tous les avantages matériels des palaces, mais au contraire des grands hôtels, possèdent une personnalité propre et appliquent un tarif officiel relativement réduit. »

« Le service est excellent. A Menidaceli, c'est un ménage qui s'occupe de tout, mais ailleurs, à n'importe quelle heure, on est assuré d'être également bien reçu. Quelques patrons d'auberges françaises auraient profité à venir prendre des leçons au P.N.T. eux qui, dans la prospérité, leur clientèle garantie, savaient se montrer si parfaitement désagréables avec les voyageurs en usant de cet argument suprême : « Si vous n'êtes pas contents... » et qui, la crise ou les restrictions venues, s'abîment de tout effort et sombrant dans le pessimisme. A Mérida, près de la frontière portugaise, où il y a de fameuses ruines romaines, nous sommes arrivés déjeuner à une de ces auberges un peu après quatre heures, ce qui même pour l'Espagne est exagéré. Nous fumes reçus avec une cordialité parfaite et digne et on nous présenta deux menus au choix, aussi variés et aussi abondants l'un que l'autre. Que dirait de cette promptitude et de cette compréhension des hasards de la route je ne sais plus quelle cuisinière d'un autre pays qui, un jour, à midi quarante-cinq nous ferma la porte au nez « parce que ce n'était pas une heure à demander à déjeuner ? »

Les dirigeants du tourisme français chargés de préparer son organisation après la guerre, savent mieux que nous les mesures qu'il convient de prendre. Qu'il nous soit simplement permis d'exprimer notre humble avis en ce qui touche particulièrement la question hôtelière.

Avant la guerre l'hôtellerie française, d'une manière générale suivit le mouvement touristique ; elle ne le précéda pas. L'organisation de cette branche indispensable à la vie touristique a été laissée à l'initiative privée. En certains points, elle a donné d'appréciables résultats, mais souvent insuffisants. Le Crédit hôtelier, sur lequel on fondait de grands espoirs, n'a presque rien donné.

Le tourisme n'atteindra son plein développement que lorsque l'Etat interviendra autrement que par des conseils théoriques. Pourquoi, comme en Espagne et ailleurs, l'Etat n'investirait-il pas d'importants capitaux dans une institution dont il est appelé à tirer de gros profits ? On ne fait rien avec rien. Pour récupérer des devises étrangères, il faudra consentir une grosse mise de fonds non seulement à

CAHORS

EXPOSITION Y. BRETONNEAU

Cahors a pour les peintres d'inépuisables ressources et bien peu ont passé dans notre ville sans être tentés par le pittoresque des rives du Lot, de nos vieux quartiers, de nos vieilles rues, de nos monuments et de nos maisons. Il y a, parmi tant de richesses, des sujets qu'on pourrait appeler classiques. Cent artistes les ont peints à leur manière, qui nous séduisent toujours par son originalité. Nos yeux voient mal les choses trop familières et il est bon qu'un artiste nous apprenne à mieux les voir ; il est bon qu'il nous fasse partager ses émotions intimes, en rappelle quelques-unes que nous avons éprouvées, en exalte d'autres qui furent trop fugitives, et en suscite de nouvelles par la magie de son talent.

Mlle Yvonne Bretonneau a repris, avec un rare bonheur d'expression, les thèmes les plus connus du pittoresque cahorcin : le Lot à Cahors, le Pont Valentré, les ruines des Jacobins, le cloître de la Cathédrale, la porte de l'ancienne Cour des Aides, la porte St-Michel, les ponts de la rue de l'Université, la rue du Four-St-Catherine. On est émerveillé par la sûreté de son pinceau, le choix de ses traits, son bon goût, la puissance évocatrice de son dessin. Il s'agit pourtant d'œuvres extrêmement simples, sobriement traitées à l'encre de Chine. Mais la sobriété des moyens employés, qui témoigne de la maîtrise de Mlle Bretonneau, ajoute à la qualité des œuvres qu'elle nous présente. J'ai eu déjà l'occasion de dire tout le bien que je pense du Lot à Cahors, qui rappelle par l'harmonie de ses lignes et de ses masses les meilleurs dessins de Berthold Mahn et où l'on sent admirablement l'âme de ce beau paysage. Je remarque aujourd'hui, tout particulièrement, le Cloître de la Cathédrale, dont les mutilations s'estompent dans la beauté de l'ensemble : une lumière grise l'envahit comme la paix de l'abandon.

Mlle Y. Bretonneau a complété son exposition par quatre études d'arbres qui affirment l'originalité de son talent et par deux paysages de l'Ardèche. Trois gouaches : le Pont Valentré, un Bouquet de roses et un Etang avec des nénuphars, retiennent l'attention par la richesse de leur coloris. Je ne saurais trop engager mes lecteurs à admirer les dessins que Mlle Yvonne Bretonneau expose actuellement en face de la Mairie, dans le magasin de T.S.F. de M. Bénéch ; ils doivent doublement les toucher par leur qualité et les images du vieux Cahors qu'ils nous donnent. — J. POLLET.

EXAMENS DES BOURSES

L'inspection académique communique :

Les examens des bourses 1^{re} et 2^e séries (secondaire, cours complémentaire, technique) aura lieu le jeudi 11 mai 1944.

Deux centres sont prévus cette année : l'un à Cahors, au Lycée de garçons, l'autre à Figeac, au Collège de garçons. Composeront à Figeac les candidats des cantons de Figeac, Cahors, Livernois, Lacapelle-Marival, Gramat, St-Céré, Latronquière, Martel, Vayrac et Bretenoux. Composeront à Cahors tous les autres candidats du département.

Dans les deux centres, l'appel aura lieu à 7 h. 30. Les candidats devront se munir de papier brouillon et d'encre. Le présent avis tiendra lieu de convocation.

MARCHE AUX LEGUMES

DE CAHORS

Les consommateurs de Cahors sont informés qu'à compter du 9 mai, la distribution des légumes aura lieu trois jours par semaine, à savoir, les mardi, jeudi et samedi.

AUX VITICULTEURS

Comme l'année dernière, il ne faut compter sur aucune distribution de raphia pour la campagne courante. Les agriculteurs ont tout intérêt à récolter dès maintenant au moment où croissent les jeunes pousses, les fibres provenant de plantes diverses anciennement connues avant l'usage du raphia et pouvant remplacer celui-ci : fibres d'osier, ormeau, saule, peuplier, chêne, tilleul, genêt d'Espagne, grande mauve, rose trémière, vigne, liseron, glycine, phormium, jonc terrestre.

Accident de bicyclette

Notre excellent ami, M. le Docteur Jacques Garnal, qui se rendait à bicyclette au chevet d'un de ses malades, a fait une chute dans laquelle il s'est fracturé le poignet gauche. Cet accident nécessitera un repos de quinze jours. Nos vœux de prompt rétablissement.

Appel d'offres

Il est actuellement procédé à un appel d'offres concernant le transport des dépêches postales entre le bureau et la gare de Cahors. Se renseigner à la direction des P.T.T. à Cahors, ou au bureau de Cahors.

L'hôtellerie, mais encore à tout ce qui touche au tourisme lequel doit être transformé en une industrie vraiment nationale. En dehors d'une semblable organisation on ne fera que de bien petites choses et, comme par le passé, nous serons battus par la concurrence des pays étrangers qui eux n'ont jamais hésité à pourvoir largement le tourisme de toutes les ressources nécessaires à son plein essor. — A. FAURE, président de l'ESSI de S-Céré et du Haut-Quercy.

UNE LOCOMOTIVE DERAILLE LE CHAUFFEUR EST TUE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Albert Reygnier, âgé de 36 ans, chauffeur de route à la S.N.C.F.

M. Reygnier se trouvait sur une locomotive haut-le-pied qui déraila et tomba dans un ravin de 12 mètres de profondeur, près de Lafos (Lot-et-Garonne). Transporté à la clinique, grièvement brûlé, il mourut dans d'horribles souffrances.

Le défunt, père de deux enfants, était le fils de M. Reygnier, monteur du dépôt de Cahors, très estimé dans notre ville.

Les obsèques du regretté disparu ont eu lieu à Cahors, jeudi soir, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme Reygnier, à ses enfants, ainsi qu'à tous les membres de la famille si cruellement éprouvés, nos sincères condoléances.

RATIONNEMENT DU LAIT

Modificatif

A partir du 1^{er} mai 1944, les enfants de la catégorie J1 recevront une ration quotidienne de 3/4 de litre de lait frais.

Le complément de la ration sera obtenu au moyen d'une feuille de 1/4 de litre remise en échange du coupon n° 10 de mai de la feuille semestrielle catégorie J1.

A partir du 1^{er} mai 1944, la ration de lait concentré sucré est prévue comme suit : Enfants âgés de 0 à 1 mois, 11 boîtes, 1 à 2 mois, 13 boîtes, 3 à 9 mois, 16 boîtes.

Aux certificats médicaux adressés à la Direction départementale du Ravitaillement Général à Cahors, devra être joint le coupon n° 0 du mois de mai.

La ration de lait concentré non sucré est fixée, pour le mois de mai, comme suit : Enfants âgés de 0 à 4 mois, 20 boîtes, 5 à 9 mois, 24 boîtes.

Les suppléments de sucre et de farine prévus pour les enfants âgés de 6 à 9 mois sont supprimés.

Au-dessus de 9 mois, il ne sera alloué aucune prolongation au régime du lait concentré sucré et non sucré. Toutefois, dans des cas exceptionnels, les médecins pourront délivrer des certificats motivés en vue de l'attribution, pour une période de 15 jours, des poudres de lait infantiles, telles que Guigoz, Pélargon, Galliasac, etc... Ces certificats seront soumis à l'approbation de M. le Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement.

Dans les cas très urgents, ces poudres de lait infantiles pourront être attribués au vu de certificats médicaux revêtus de l'avis d'un médecin pédiatre et émis dans la limite des approvisionnements locaux. Ces certificats devront préciser que l'enfant remplit la double condition d'être intolérant au lait frais et d'avoir absolument besoin et de façon urgente de poudres de lait infantiles.

La validation progressive des tickets de lait concentré sucré et non sucré fera pour le mois de mai l'objet de plusieurs articles.

En aucun cas, les cartes de lait concentré ne devront être déposées chez les pharmaciens et les détaillants. Ces derniers, au moment de la perception, exigeront le nombre de tickets de lait et la présentation de la carte d'alimentation afin de s'assurer de l'âge de l'enfant.

La remise d'une boîte pleine se fera en échange d'une boîte vide.

Tout ticket de lait concentré sucré et non sucré, non utilisé au cours d'un mois, est périmé et ne doit pas être accepté par les commerçants au cours du mois suivant.

POUR LA PAIX

Pour clôturer une série de remarquables conférences données en la Cathédrale de Cahors, par le P. de Daimville, une belle manifestation religieuse, en faveur de la Paix, s'est déroulée, dimanche, à 17 h. 30, dans les rues de Cahors, au milieu d'une grande affluente.

Nécrologie

Nos excellents camarades, Mme André Honoré, née Contios, et M. Louis Delheil, linotypiste et clicheteur de l'Imprimerie du Journal du Lot, viennent d'avoir la douleur de perdre leur mère et sœur, Mme Vve Contios, décédée à Cahors, à l'âge de 67 ans.

La défunte était une personne très méritante et très estimée ; devenue veuve très jeune, elle éleva parfaitement une famille de quatre enfants.

Nous renouvelons à Mme Honoré, à Louis Delheil, aux fils Contios, à Mme et M. Desprats, à toute la famille, nos vifs sentiments de sympathie, ainsi que ceux de tout le personnel de l'Imprimerie.

Accidents

Le jeune Jean Pujol, 16 ans, apprenti boulanger, s'est, en découpant des biscuits, décapité le pouce de la main gauche. Quinze jours de repos lui seront nécessaires.

Au dépôt de la gare de Cahors, M. Jean Gammas, 33 ans, s'est grièvement blessé à la main gauche. Dix jours de repos avant de reprendre son travail.

RADIO-THEATRE D'OC

Dimanche 14 mai à 11 h. 15 sur Radio-Toulouse : « Lou Sourcéi Répentit ».

A qui ce message ?

La Croix-Rouge communique : Le message ci-après qui n'a pu toucher son destinataire est à la disposition de ce dernier au siège de la Délégation départementale de la C.R.F., 8, rue Jean-Vidal, à Cahors.

Expéditeur : Rivieccio Vincent, champ de manœuvres, 2^e groupe D. Alger.

Destinataire : Rivieccio Cyr, hôtel Lac, Place Thiers, Cahors.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche en soirée à 20 h. 30. Dimanche, deux matinées, une charmante et spirituelle comédie, L'HONORABLE CATHERINE avec Edwige Feuillère et André Luguet. Complément et Actualités.

Le Docteur GARNAL informe sa clientèle qu'il est absent, pour une quinzaine de jours.

LA MUSIQUE A CAHORS

Récemment nous étions conviés à une séance musicale donnée dans les salons de Mme Alazard, dont le logis s'ouvre dans un vieil hôtel où il faut pénétrer par un admirable escalier de pierre tournant, qui vous conduit à une porte armoriée Renaissance, par laquelle on pénètre en un salon transformé en salle de concert. Là, c'est véritablement, telle qu'on les pratiquait au XVIII^e siècle, à une séance de « musique de chambre » que nous allons assister.

Pourvu que le tableau soit digne du cadre ! Disons tout de suite que nous ne serons pas déçus. Le salon consacré à la musique est plein d'un public fervent, désireux d'oublier pendant deux heures, dans le monde enchanté des sons, les tristesses d'une réalité présente et pesante, auxquelles on n'échappe que par l'imagination.

Deux artistes sont chargés de créer l'illusion : M. F. Lichniewsky, violoniste, et Mme R. Moscovitz, pianiste, premier prix d'excellence du Conservatoire de Paris, soliste des Concerts Lamoureux. Quant au programme, il s'offre à nous sous les noms prestigieux des Maîtres Haendel, Mendelssohn et Beethoven.

Dès les premières mesures, nous sommes assurés que les exécutants seront dignes des auteurs. Une sonate en deux mouvements de Haendel ouvre le concert. On y est tout de suite saisi par l'inspiration grandiose du vieux Maître qui trouve pour s'exprimer des développements où vibre une sensibilité dont on le dit bien à tort dépourvu.

Vient ensuite le Concerto de Mendelssohn, bien connu, mais que nous n'avions pas entendu depuis longtemps et dont le charme coloré ne s'est pas évaporé. D'un mouvement allègre et ardent, il est « enlevé » par les deux artistes dans une allure qui leur vaut l'ovation d'un public enthousiaste.

Puis, c'est la passion dramatique de Beethoven exprimée dans sa sonate en mi bémol que Mme Moscovitz et M. Lichniewsky traduisent avec une remarquable profondeur d'accent.

Enfin, nous entendons une « Sicilienne », de Francaux-Kreisler, la « Campanella », de Paganini, où M. Lichniewsky fait valoir toutes les ressources de sa virtuosité. Ce qui lui vaut des bis, dont il s'acquitte en jouant le « Tambourin chinois » et un « Menuet » de Méandre.

Son succès fut très grand et très mérité. Quant au remarquable talent de Mme Moscovitz, il s'est affirmé tout au long de cette belle séance et nous espérons bien avoir encore l'occasion de l'admirer.

En félicitant ces deux artistes de cette belle séance, nous sommes les interprètes du nombreux public qui les a écoutés et applaudis.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans sa dernière audience, le Tribunal correctionnel de Cahors a statué sur les affaires suivantes :

Vol. — Le nommé Adrien Camy, 30 ans, menuisier à Mercuès, inculpé du vol d'un moteur électrique, est condamné à 2 mois de prison.

Recel. — Les nommées Maria Santarnello, épouse Abela, 36 ans, et Abozzi Francesca, épouse Santarnello, 29 ans, réfugiées à Trespoux, sont condamnées à 15 jours de prison avec sursis.

Vente illicite. — Bès Yvan, 35 ans, exploitant forestier à Cahors, est condamné à 5.000 fr. d'amende pour avoir vendu du charbon de bois sans en avoir fait la déclaration.

Vol et recel. — Albert Claverie, 34 ans, domicilié à Parnac, et Marcel Chasseau, 25 ans, métayer à Parnac, sont inculpés de vol et recel. Claverie est condamné à 3 mois de prison. Chasseau est condamné à 1 mois avec sursis.

Détention illicite et vente de tabac. — Antonin Couffignals, 52 ans, courtier en fruits à St-Laurent-Lolmie, et Marty Jean, 30 ans, cultivateur à St-Denis-Catus, sont poursuivis pour détention et vente illicite de tabac. Le Tribunal met en délibéré cette affaire.

Abandon de résidence assignée. — Le nommé Seine Michel, 30 ans, en résidence assignée à Claret (Hérault), est condamné à 1 mois de prison.

Vol. — Le Tribunal renvoie au 12 mai une affaire de vol de courant dans laquelle est inculpé le nommé L. R., 19 ans, cultivateur à Mauroux.

CAISSE LOCALE

de Crédit Agricole mutuel du Lot

Les sociétaires de la Caisse locale de Crédit Agricole mutuel du Lot sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le lundi 15 mai à 14 h. en siège social, 24, rue Président-Wilson, Cahors.

Ordre du jour : Approbation des comptes de l'exercice 1943 ; renouvellement du Conseil d'administration ; fixation de l'intérêt des parts ; nomination du commissaire aux comptes. Cahors le 8 mai 1944. — Le Conseil d'administration.

Haricots de semence grande culture

Le C.C.R.P.T.O.A.L.S., 24, rue Clemenceau, à Cahors, informe ceux des agriculteurs imposés en légumes secs qui ne disposent pas de haricots de semence qu'ils peuvent s'en procurer chez :

Mme Bonnavé, place Galdemar, Cahors ; MM. Gauchet, rue de la Halle, Souillac ; Granot, Allées des Platanes, Cahors ; Lérès, négociant, Lalbenque ; Labarthe, négociant, Puy-l'Évêque.

Ceux ne résidant pas à proximité des centres de réception pourront s'adresser à leur collecteur habituel qui centralisera les demandes et leur distribuera, par la suite, les quantités demandées contre signature d'un engagement de livraison.

PALAIS DES FÊTES

Mercredi 10, samedi 13 mai, soirée 20 h. 15. Dimanche 14, deux matinées : 1^{re}, 14 h. ; 2^e, 16 h. 30. Soirée 20 h. 15. L'ETERNEL RETOUR, avec un bon Complément. France Actualités.

CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

Mise en garde pour les commerçants

La Chambre de Commerce du Lot met ses ressortissants en garde contre les agissements d'individus qui se présenteraient chez les commerçants en usurpant la qualité d'agents du Contrôle des prix et procéderaient ainsi à des vérifications en vue d'obtenir des renseignements d'ordre commercial et principalement de provoquer le paiement immédiat de transactions souvent importantes.

Avant de se soumettre à toute vérification, les commerçants sollicités devront exiger de la personne qui se présentera à eux comme agent du Contrôle des prix la présentation de sa commission d'emploi et de sa carte d'identité.

Il est rappelé, en outre, que les agents n'ont pas qualité pour encaisser des sommes à un titre quelconque.

Si un doute existait sur la qualité des agents vérificateurs, les commerçants pourraient demander par téléphone tous renseignements à la Direction Départementale, numéro d'appel 624, à Cahors.

Modifications et suppressions de trains de voyageurs

Un communiqué de la S.N.C.F. annonce que des modifications et suppressions de trains de voyageurs auront lieu, pour toutes les régions, à dater du lundi 15 mai, et invite les voyageurs à se renseigner dans les gares pour connaître les nouveaux horaires des trains.

Magistrature

M. Espinasse, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, est nommé président de chambre à la Cour d'appel de Montpellier.

Le nouveau président exerça à Cahors, il y a plusieurs années, les fonctions de substitut du procureur de la République et présida avec autorité et impartialité à différentes reprises les sessions d'Assises du Lot.

Nous adressons à M. Espinasse nos bien sincères félicitations.

Lait concentré sucré et non sucré de mai

Les titulaires de la carte de lait sucré pourront utiliser : pendant la 2^e décade de mai, les tickets numérotés de 7 à 11 ; pendant la 3^e décade de mai, les tickets numérotés de 12 à 16.

Les titulaires de la carte de lait non sucré pourront utiliser : pendant la 2^e décade de mai, les tickets numérotés de 9 à 16 ; pendant la 3^e décade de mai, les tickets numérotés de 17 à 24.

Confiserie d'avril

Une ration de 125 gr. de produits de confiserie est allouée au titre du mois d'avril 1944, aux consommateurs des catégories E, J1, J2 et V.

Cette ration sera délivrée en échange du ticket DH de la feuille de denrées diverses du mois d'avril 1944.

Chocolat d'avril

Une ration de chocolat est allouée, au titre du mois d'avril 1944, aux consommateurs des catégories ci-après : 125 gr. aux consommateurs J1 et V ; 250 gr. aux consommateurs J2 et J3. Cette ration sera délivrée, au fur et à mesure de la mise en place chez les détaillants, en échange du ticket DU de la feuille de denrées diverses du mois d'avril 1944.

Confiture de mai

Tous les consommateurs des catégories E, J1, J2, J3, V recevront, au titre de mai 1944, une ration de 250 gr. de confiture.

Cette ration sera délivrée, au fur et à mesure de la mise en place chez les détaillants, en échange du ticket DU de la feuille de denrées diverses du mois de mai 1944.

CAHORS

Frayssac

Pour nos prisonniers. — En raison d'un accident et d'une maladie survenus à deux des principaux artistes de la troupe « En Scène », qui devait jouer dimanche 7 mai au bénéfice de nos prisonniers, les deux séances sont remises à une date ultérieure.

CHACUN SA PART

Adapté de l'Anglais par LOUIS D'ARVERS

N° 11

C'étaient les deux seuls membres de la tribu qui avaient licence d'accompagner leur maîtresse à Londres quand elle quittait la campagne, mais on leur avait fait comprendre qu'ils devaient payer ce privilège par une discrétion parfaite à l'égard du maître de céans.

— Au diable les tribunaux et leurs divorces ! s'écria Lord Philipp, jouant nerveusement avec le monocle suspendu à son cou par un large ruban noir. Revenons au portrait. Vous essayez toujours de détourner la conversation !

Lady Suzanne sourit : — Et sans aucun succès, à en juger par les apparences.

— Sans aucun succès, répéta-t-il. La question est tranchée maintenant, il ne reste plus qu'à décider qui nous choisissons pour vous peindre ? Que direz-vous de Grimthorp ? C'est un des peintres les plus réputés de notre temps.

— Ce ne sera certainement pas lui, fit-elle, secouant énergiquement la tête. Si je vous obéis en me soumettant au portrait, j'entends du moins choisir le portraitiste.

— En ce cas, qui choisissez-vous ? — Avant tout, je veux une femme. Une femme ? Peuh ! Je ne connais pas à Londres une femme vraiment digne du titre de peintre.

— Il y en a une pourtant. — Tant pis ! Il ne devrait pas y en avoir. Les femmes n'ont rien à voir avec certaines professions, et ne de-

Duravel

Obsèques. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de Mme Alcide Cach, décédée à l'âge de 66 ans, après une longue maladie. Un grand cortège accompagna ses restes mortels qui ont été inhumés dans le caveau de famille. A son mari, instituteur retraité, et à sa fille, nous adressons nos condoléances émues.

Limogne

Accident. — M. Conte Casimir, de Salvagnac, conduisait un cheval attelé à une charrette chargée de foin à charbon. Effrayé par le bruit du frottement des dits foin, le cheval s'emballa.

M. Conte ne put le maîtriser, et fut projeté sous la charrette dont une roue lui fractura la jambe gauche.

Après avoir reçu du docteur Ouvrier les soins d'extrême urgence, M. Conte fut transporté à l'hôpital de Cahors. Nos meilleurs vœux de guérison.

Impôt-métal. — Une tournée de perception procédera aux opérations de recouvrement de l'impôt métal à Limogne du 5 juin au 17 juin de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures, dans une salle du rez-de-chaussée de la mairie.

Pour les communes de Beaugard, Calvignac, Cénévères, Concois, Laraigne, Lugagnac, Prouillanès, St-Martin-Labouval, Saillac, Varaire, Villages, les opérations s'effectueront à Limogne, même salle, mêmes heures, du 3 juillet au 15 juillet.

Naissance. — D'un superbe garçon prénommé Simon dans la famille Estripeau Jean-Louis, de Cayrougros. Félicitations et vœux.

Montcuq

Impôt-métal. — Un centre de perception est aménagé à la Mairie de Montcuq, salle de la Justice de Paix, et fonctionne depuis le 1^{er} mai jusqu'au 20 mai et du 17 juillet au 31 juillet 1944, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., pour toutes les communes dépendant de la perception de Montcuq.

Chaque contribuable doit se présenter muni de l'avertissement des contributions directes, du reçu ou attestation de versement volontaire éventuellement, de pièces d'identité et d'objets renfermant des métaux non ferreux.

Carnet rose. — Nous venons d'apprendre avec un vif plaisir la naissance de Jean-Pierre-Marie Douillet, troisième enfant des époux Douillet-Jouissant, sous-officier aviateur. Félicitations et meilleurs vœux.

Puy-l'Évêque

Nécrologie. — Durant la semaine écoulée, nous avons eu à déplorer les décès de : Caminade Louis, âgé de 72 ans, cultivateur, lieu dit : Toirac ; Delcrois Louis-Noël, s.p., 75 ans, avenue des Gondamines ; Lespinaud Charles-Eugène, photographe, 53 ans, rue Grande.

Aux familles en deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

Vire

Nécrologie. — C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort de notre regretté compatriote et ami, Amédée Alis, vérificateur des Poids et Mesures à Agen et ancien instituteur à Vire, à l'âge de 51 ans, après une longue maladie. M. Alis, sorti avec le n° 1 en 1912 de l'École Normale d'instituteurs de Cahors, avait été instituteur dans plusieurs communes de la région avant d'être nommé à Vire. Partout, il avait laissé le meilleur souvenir. Il dirigea de 1923 à 1928 l'école de garçons de notre commune, avec une autorité incontestable et une science pédagogique profonde.

Recru en 1928 comme vérificateur des Poids et Mesures, il occupa en cette qualité un poste à Paris, puis il fut nommé à Agen.

Pendant la guerre de 1914-1918, il se distingua tout particulièrement. Parti comme caporal, il revint lieutenant, avec trois citations, deux blessures et la Légion d'honneur. C'est l'une de ses deux blessures qui a provoqué la maladie qui vient de l'emporter.

Nous prions sa veuve désolée, ses trois enfants, dont l'aîné est prisonnier en Allemagne, et toute sa famille, d'agréer nos vives condoléances. — D.

Vers

M. BRIAN informe les agriculteurs qu'il se tiendra à leur disposition pour le Commerce de Grains-Engrais, Fruits et Légumes, en remplacement de M. BRU.

FIGEAC

Alvignac

Mariage. — Nos vœux ont été heureux d'apprendre le mariage de M. Louis Gimel avec Mlle Renée Carlux, de Mavrinhac-le-Francais. Nos meilleurs vœux.

Laval-de-Cère

Classement en catégorie urbaine. — Par arrêté du 11 avril 1944, M. le ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement a prononcé le classement en catégorie urbaine de la commune de Laval-de-Cère.

PONIX

le bon détergent
FABRIQUE PAR
LES SAVONNERIES DE L'ANCRE
ROUARD - MARSEILLE

GOURDON

Gourdon

Etat civil d'avril. — Naissances : Serge-Léopold Angélibert, au Bos de Prouilliac ; Paquerette Bellonne, avenue Pasteur ; Josette-Simone Cabrière, 4, rue Salvat ; Michèle Malaquin, avenue Pasteur ; Aimée Marignac, avenue Pasteur ; Anne-Marie Renée Malgouyrou, à Donadiu-Gourdon ; Nicolas Montès, 43, avenue Cavaignac ; Juliette-Evelyne Calmon, à Pech ; Busque ; Claire-Francine-Henriette Bocqui, 3, rue Tortue ; Marguerite-Marie-Rose Brochard, 103, avenue Gambetta.

Mariage. — Léon Bétouille, cimentier, et Raymonde-Elise Mabru, cultivatrice à Vèzes-Gourdon.

Décès : Marie-Louise Vidaut, 70 ans, avenue Pasteur ; Catherine Bressol, Vve Verdou, avenue Pasteur ; Angèle-Clémentine Agar, Vve Trémolière, avenue Pasteur ; Janina-Luzina Grodowska, avenue Pasteur ; Marie Soulacrou, Vve Lafon, 7, place de l'Hôtel-de-Ville ; Joachim Pébrel, avenue Pasteur ; Albert-Joseph Espitalié, à Bajou ; Léandre-Gabriel-Victor Guenard, avenue de la Gare ; Elodie Rhodes, épouse Simon, boulevard Galot-de-Genouillac ; Elisabeth Courbès, Vve Malbec, à Carbou ; Blanche-Henriette Leprince, Vve Deguillard, avenue Pasteur ; Siegfried Klopfer, avenue Pasteur ; Antonia Courbès, épouse Bédou, à Laborie-des-Monges ; Marcel Célié, avenue Pasteur.

Trouvé. — Plusieurs sommes d'argent, par MM. Alépe, Grandié, Madiou, Clavel, Admirat, Hellegamarel et Vigant.

Un gant, par Mme Fauché.

Deux cartes de textiles au nom de Moncouthé, à St-Germain.

Perdu. — Des cartes d'alimentation, par M. et Mme Francaux à Gourdon. Un sac à provisions cuir, par Mme Taupiac à Gourdon.

Un parapluie par Mme Fusil, à Souciac.

Service des Eaux. — Vu l'article 13 du règlement des abonnements, en raison du faible débit des sources, toutes les concessions d'eau en dépassement du minimum accordé, soit 40 m³ par an, seront fermées.

Martel

Savon supplémentaire. — Les professionnels bénéficiaires de rations supplémentaires de savon sont invités à retirer leurs tickets pour le 2^e trimestre 1944, au secrétariat de mairie, du 3 au 10 mai 1944, le matin aux heures d'ouverture du bureau.

Nécrologie. — Nous apprenons le décès de M. Etienne Crozat, ancien tailleur d'habits à Martel, âgé de 83 ans. Nos condoléances à la famille.

Souillac

Discipline du marché. — M. le Maire arrête que :

Le marché aux porcelets qui se tiendra place Laborie les 4 et 19 de chaque mois s'ouvrira à 10 h., et seuls les propriétaires éleveurs y seront admis pour leurs achats.

Les négociants en porcelets, courtiers et regratteurs ne seront autorisés à acheter qu'à partir de 15 h.

La gendarmerie, les agents municipaux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Imp. COUSSLANT, Le Co-gérant : PARAZINER, U.O. 4217. — 9-5-44

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Monsieur Louis CASTEX, sous-chef de bureau au Ministère des P.T.T., Monsieur et Madame LOULMET, née Jeanne CASTEX, et leurs enfants ; Mademoiselle Marie-Louise CASTEX font connaître à leurs amis et connaissances qu'un service anniversaire sera célébré en l'Eglise Cathédrale le jeudi 11 mai à 7 h. 1/2, à la mémoire de

Madame Veuve CASTEX
née Louise CHAPOU

REMERCIEMENTS

Madame Joseph CONNAC et Monsieur ; Monsieur Léon VIGUIÉ et ses enfants, André et Hugette ; Monsieur Pierre MEGARD ; Monsieur et Madame Georges BOSOM et leurs enfants ; Monsieur Jean LÉN et sa famille et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Vve J. GRANIU-RAPHAEL
P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors

REMERCIEMENTS

Monsieur MAREAU ; Mademoiselle MAREAU ; les familles MAREAU, JUGES, COUDERC, FONTAINE, LAYSAC et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Marie MAREAU
P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors

SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Madame Veuve GUITARD, son épouse ; Madame et Monsieur Augustin GUITARD et leurs enfants ; Madame et Monsieur Louis GUITARD et leurs enfants ; Madame et Monsieur MOLLIER, née GUITARD, et leurs enfants ; Madame et Monsieur Maurice GUITARD et leurs enfants ; Monsieur Marceau MENDÈL et leurs familles BRUN, BERNISSAU, DABLANC, COLDEFY, ROUGIER, ALBERT font part à leurs amis et connaissances qu'un service anniversaire sera célébré à la Cathédrale de Cahors le vendredi 12 mai à 9 h. 15, pour le repos de l'âme de leur regretté

Joseph GUITARD

PETITES ANNONCES

PEUPLEZ VOS RUCHES VIDES



par l'emploi de « l'ABIGLIOL » des Laboratoires P. BOYER, résultats garantis par 13 ans d'expériences.

Méliez-vous des imitations sans références

Dépositaire pour la z.n.o. : M. G. ROUSSEL, 54, rue Gambetta, Condom (Gers).

PRETS COOPERATIFS, imp. sans intérêts pr. diff. usages. Crédit Mutuel Agraire et Foncier, 15, bd Madeleine, Paris.

Dir. rég. : 4, rue Saint-Rémi, Bordeaux. Correspondants demandés

ROUGEURS DÉMANGEAISONS SULFURINE DU D' L'LANGLEBERT

Ancien Interne de l'Hôpital St-Louis

Maladies parasitaires de la peau. Bain soufré sans odeur, ou parfumé, action tonique et fortifiante générale, effet stimulant sur la peau. Traitement préventif du rhumatisme. Toutes Pharmacies. Visa No 1635 - P9913

— 202 —
Pub. R. T. W.

dans la vie de cet homme. Mais laquelle fut le premier rôle, le seul qui compte ? Voilà ce que je n'ai pu découvrir. Ni la physiologie, ni l'attitude de l'homme ne révèlent le mystère. On voit seulement le désespoir extrême où le jette cette rencontre.

Le problème a intrigué tous les visiteurs de l'exposition et a suscité dans Londres des discussions passionnées, conclut la narratrice. Ma description ne peut certes pas vous donner une idée de l'impression produite par ce tableau. Allez le voir. Je suis sûre qu'il vous intéressera.

— J'irai, certainement, fit-il, toujours irrité, car je n'ai pas l'intention de confier le soin de reproduire vos traits à n'importe qui sans m'être assuré que votre confiance est justifiée.

Lady Suzanne sourit. — Vous serez séduit par Mag Werburn, Philipp.

— Vous la connaissez ? — Pas le moins du monde, mais je vais faire sa connaissance. Lucy Hazel m'a donné son adresse, elles sont très bien ensemble.

— Lucy Hazel ? — Oui, la jeune dactylo qui vient faire mon courrier. Vous l'avez croisée, pas plus tard que ce matin, dans l'escalier.

— Oh. Cette petite femme brune qui se glisse comme une souris dans votre appartement ?

— Hazel est brune, en effet, mais pas tellement petite qu'on puisse la comparer à une souris ! Elle est plutôt grande. C'est Quayne qui me l'a indiquée.

— Quayne ? Et où diable l'a-t-il dénichée ?

— Dans une école de dactylographie, vraisemblablement. Il l'emploie les après-midi en remplacement de sa secrétaire habituelle qui est souffrante. Elle me donne une heure tous les matins.

(à suivre)